



Suppression des wagons fumeurs

Rubrique : actualités - Date : mercredi 7 décembre 2005

L'AFP annonce qu'il sera **interdit de fumer sur l'ensemble du réseau ferroviaire suisse à partir du 11 décembre** ainsi que dans les sept principales gares du pays. L'agence qui précise que fumer restera autorisé sur les quais, souligne que ces mesures seront progressivement étendues dans 23 grandes gares supplémentaires d'ici décembre 2006. D'après l'AFP, une amende de 16 euros frappera les contrevenants et en cas de violations répétées de l'interdiction, les voyageurs pourront se voir refuser l'accès à la gare concernée.